



Pret d'argent a mon pere non rembourser

Par **nini73**, le **06/01/2009** à **18:25**

Bonjour,

J'ai prêté à mon père la somme de 35.000 Francs en 1999 (argent provenant d'un héritage de mon grand-père maternel car ma mère était décédée) et celui-ci ne m'a fait aucune reconnaissance de dette et le refuse me disant que c'est honteux de demander ça à son père ! Il m'avait promis que le jour où j'achèterai un bien immobilier, il débloquerait toutes ses cartes de crédits pour me rembourser s'il le fallait, mais en 2001 nous nous sommes fâchés, en décembre 2002 j'ai acheté une maison et les années ont passés et il ne m'a toujours pas remboursé.

Malheureusement, il n'a pas déposé cet argent en banque, car il a été donné directement à son entrepreneur qui avait menacé d'arrêter les gros travaux de leur maison et j'en suis là seule témoin.

Donc aucune reconnaissance de dette, aucun témoin mais mes 3 autres frères sont au courant mais ils ne me feront pas d'attestation !

Quel est mon recours, comment lui faire payer cette dette envers moi au plus vite ?

Merci d'avance pour toute l'aide que vous pourriez m'apporter

Nini